

DISCOURS

Benoit Lefebvre | Président du CA de Parc éolien Pierre-De Saure
Annonce de l'entrepreneur choisi pour la construction du PEPDS
Construction Sorel - 1185 Chemin des Patriotes
Lundi 13 avril – 11h

Bonjour,

En décembre 2014, un appel d'offres public de qualification a d'abord été lancé par pour la recherche de l'entrepreneur en construction du futur Parc éolien. Trois firmes ont été retenues pour passer à la seconde étape du processus d'appel d'offres. Un comité de sélection a été composé et celui-ci avait le mandat d'analyser les soumissions reçues, à partir d'une grille d'analyse et se devait de faire une recommandation au CA de Parc éolien.

J'aimerais vous mentionner certains des principes annoncés auprès des soumissionnaires à l'intérieur des documents d'appel d'offres :

- 1) L'entrepreneur retenu, ses fournisseurs et sous-traitants devront appliquer les meilleures pratiques de l'industrie afin de minimiser les impacts sur l'environnement et le voisinage lors des travaux et notamment durant le transport des différents équipements et matériaux;
- 2) De façon plus générale, Parc éolien sera exigeant quant au respect des meilleures pratiques environnementales et de cohabitation avec les citoyens pouvant être incommodés par l'ensemble des travaux en plus de prévoir un agent de liaison pour justement assurer ce suivi optimal avec la population du secteur
- 3) L'appel d'offres exige de l'entrepreneur que celui-ci donne priorité à l'embauche de personnes compétentes dont la résidence principale se situe à l'intérieur du territoire de la MRC et qu'à prix égal, l'entrepreneur devra octroyer des contrats

de fourniture et de sous-traitance à des fournisseurs ou des sous-traitants ayant un bureau d'affaires sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Une ouverture publique des soumissions a eu lieu le 17 mars dernier. Par la suite, un processus de validation administratif et juridique a été mis en place afin de s'assurer de la conformité de la proposition du plus bas soumissionnaire.

Suite à ces validations et au nom du Parc éolien Pierre-De Saurel, il me fait donc plaisir de vous confirmer que le CA a entériné unanimement jeudi dernier le choix de Construction Sorel comme entrepreneur en construction du projet.

Construction Sorel a devancé, grâce à son offre de prix la plus basse et à sa proposition conforme, les deux autres finalistes, Borea Construction et Construction Énergie Renouvelable.

Le contrat, d'une valeur de 26.6 M\$ comprend notamment l'aménagement des chemins d'accès et des aires de travail, la construction des fondations, l'érection des turbines, l'enfouissement du filage requis et la construction du poste d'interconnexion avec Hydro-Québec. Le montant comprend aussi une contingence de 1.4 M\$ dans le cas où les travaux devraient être finalisés au début de l'été 2016. En plus de l'élément local, la proposition de Construction Sorel est avantageuse en sens qu'elle est près de 2 M\$ en dessous du second soumissionnaire et en dessous de l'estimation initialement prévue par Parc dans ses analyses financières.

Conditionnel à l'émission des autorisations attendues sous peu, les travaux de construction devraient débiter au cours des prochains mois et occuperont jusqu'à une centaine d'ouvriers de la construction et de soutien administratif.

En 2000, le député de l'époque M. Sylvain Simard obtenait du gouvernement du Québec un fond de 21 millions de dollars pour aider le Bas-Richelieu à se replacer sur

le chemin de la relance économique. Depuis ce temps, nul ne peut mettre en doute que la région a connu son lot de difficultés du point de vue économique.

La valeur du contrat annoncé aujourd'hui et conclu avec un entrepreneur local plus les retombées économiques déjà estimées nous amènent à croire que près de 75 millions de dollars pourront fort probablement être générés dans l'économie régionale par le projet du Parc éolien Pierre-De Saurel.

Avons-nous vraiment le luxe de nous priver de ce projet ?